



# SOCIÉTÉ

## Pourquoi les sportifs ont-ils accès à un traitement dont on prive les enfants malades ?

C'est un cri de détresse qu'ont lancé hier les parents d'enfants atteints de paralysie cérébrale, déposant au bureau du premier ministre Lucien Bouchard 5 700 lettres dans lesquelles on lui demande de débloquer de toute urgence une subvention de 1 million de dollars pour la recherche sur les traitements par oxygénothérapie hyperbare.

YOLANDE BRASSET

Mais les parents sont repartis en colère et déçus. Le premier ministre n'était pas au rendez-vous, et une attachée de presse, Claire Massé, leur a poliment répondu « qu'on étudierait le dossier ». Depuis quatre mois, c'est la troisième fois qu'ils se font répondre de cette façon.

### 10 000 enfants sans soins

Ces derniers affirment que les joueurs de baseball, de football et de hockey profitent des bienfaits des chambres hyper-

bares, mais leurs enfants malades se voient refuser l'accès à ces traitements.

Au Québec, 10 000 enfants atteints de paralysie cérébrale pourraient profiter des traitements en chambre hyperbare.

L'accès à ces chambres leur est toutefois interdit en attendant qu'une étude soit réalisée sur l'efficacité de ce genre de traitement.

Au cours des derniers mois, ces parents ont multiplié les démarches et ils sont toujours en attente d'une réponse de Québec. Réponse qui tarde à venir parce que le Fonds de recherche en santé du Québec hésite à donner son accord et ce, même si la

communauté scientifique appuie le projet, affirment les parents.

### Traitements à l'étranger

Fatigués d'attendre, beaucoup de parents vont faire traiter leurs enfants à l'étranger, notamment en Angleterre où les traitements en chambre hyperbare sont reconnus par l'État.

Ces traitements sont très efficaces mais ils coûtent très cher aux parents québécois, une dépense de l'ordre de 15 000 \$ par

## 5700 lettres au bureau du premier ministre



Photo PIERRE VIDICHAIRE

ÈVE MORISSETTE, atteinte de paralysie cérébrale s'est fait la porte-parole des enfants. Elle a présenté les 5700 lettres.

mois. « Ça n'a pas de bon sens, on en est rendu à quêter pour aller faire soigner nos enfants à l'étranger », de dire la porte-parole des parents, Annie Lachaud.

